



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16176
22 novembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETRE DATEE DU 21 NOVEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la note que
S. Exc. Mme Nora Astorga, vice-ministre des relations extérieures de la République
du Nicaragua, a adressée le 18 novembre 1983 à S. Exc. M. Fernando Volio Jiménez,
ministre des relations extérieures du Costa Rica.

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les graves événements
ci-après.

Aujourd'hui 18 novembre, à 5 h 30, un nombre non déterminé de
contre-révolutionnaires ont déclenché, à partir du territoire costa-ricien,
une attaque contre la localité de Cárdenas, dans le département de Rivas.
Trois civils nicaraguayens ont été blessés à la suite de cet acte criminel.
Jusqu'à cette heure, les contre-révolutionnaires poursuivent leur attaque au
mortier contre Cárdenas.

De même, le Gouvernement nicaraguayen tient à informer le Gouvernement
costa-ricien qu'on signale, de diverses sources, une forte concentration de
contre-révolutionnaires dans le secteur de Peñas Blancas, prêts à lancer une
attaque contre les positions nicaraguayennes dans le secteur.

Nous répétons que ces actes visent à créer un climat de tension et
d'incertitude entre nos deux pays pour compromettre nos bonnes relations,
jeter le doute sur la bonne foi du Gouvernement costa-ricien et faire obstacle
à l'application effective du statut de neutralité permanente, active et non
armée, comme l'a déclaré hier le Président Don Luis Alberto Monje, appuyé en
cela par le Gouvernement de reconstruction nationale.

UN LIBRARY

NOV 23 1983

UN/SA COLLECTION

Le Gouvernement nicaraguayen demande au Gouvernement costa-ricien de lui apporter tout son concours pour mettre fin aux agressions perpétrées contre le Nicaragua à partir du territoire du Costa Rica et se déclare de nouveau entièrement disposé à l'aider à prendre toutes les mesures voulues pour empêcher que de telles actions ne se reproduisent."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA
